

FORMULAIRE DON DE JOURS

INFORMATIONS RELATIVES AU DONATEUR

Nom :

Prénom :

Service :

NB : L'agent public donateur peut être un titulaire, un stagiaire ou un agent contractuel.

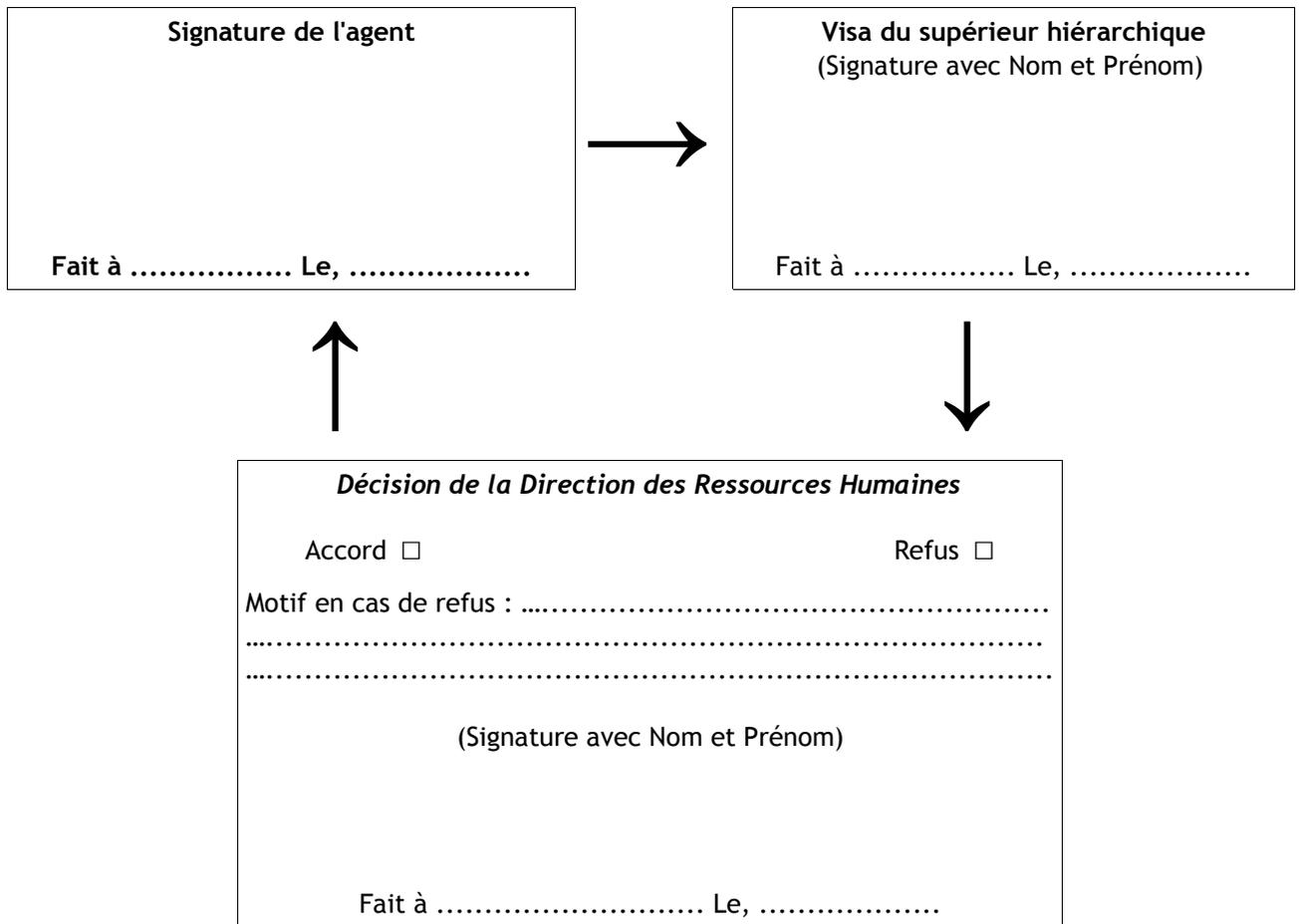
NATURE ET NOMBRE DE JOURS DONNÉS

Nombre total de jours donnés dont :

- jours de congés annuels (20 jours doivent être conservés)
- jours ARTT
- jours de CET

NB : le don de jours de repos est définitif

PROCESSUS DE VALIDATION



NB : Copie de la décision est adressée à l'agent